

“ASSURANCE CONFORT”

PROXIM

Réactivité mensuelle



Entre :

La société Coopérative agricole ELVA NOVIA

Groupe d'inséminateurs : Inséminateur :

Échographiste :

Et :

L'élevage :

N° cheptel :

Race : Taille Cheptel :

Tel mobile :

E-mail :

Ce **suivi Proxim** est mis en place avec l'objectif d'améliorer la reproduction dans les élevages bovins et en particulier le délai de mise à la reproduction et le suivi des gestations.

Ce suivi démarre à partir du :

Il est conclu pour une durée d'un an à partir de la date de signature.

Engagements d'Elva Novia :

A la demande de l'éleveur, Elva Novia, **lors de passages réguliers et définis ensemble (jusqu'à 12 passages annuels)**, s'engage à lui assurer les services zootechniques suivants **pour chaque femelle** :

- ✓ **1 Constat d'aptitude à la reproduction** : pour vérifier l'**aptitude** à être inséminée (**par palper ou par échographie**).
- ✓ **1 Constat de gestation précoce par échographie** (à partir de 35 jours).
- ✓ **1 constat de gestation plus tardif pour confirmation gestation.**
- ✓ **Enregistrement des données constatées sur tablette tactile utilisant un logiciel expert, avec restitution systématique et bilan en fin de visite.**
- ✓ **Suivi individualisé de chaque femelle.**
- ✓ **Proposer à l'éleveur une coprologie annuelle de mélange**, afin d'évaluer le niveau de parasitisme du troupeau, permettant d'effectuer les traitements adaptés.

=> Nombre de visites annuelles plafonnées à 12 dans la limite de 4 actes par femelle cotisante. En cas de dépassement, une facturation de la différence sera effectuée par Elva Novia. Les échographies et/ou les palpations transrectales sont réalisés sur rendez-vous, par lots d'au moins 10 femelles.

